

ou gothique) dont les grandioses proportions distinguent, au XIII^e et au XIV^e siècle, nos majestueuses cathédrales. La fin du XV^e siècle fut une époque de décadence pour l'art religieux qui semble s'affaïsser sur lui-même, étouffé par l'exubérance d'une luxuriante ornementation. L'avènement de la renaissance et, avec elle, la fermentation des idées de réforme et les disputes théologiques ne furent pas favorables aux progrès de l'art basilical ; l'architecture subit alors une complète transformation par son retour aux formes classiques modifiées par le génie des artistes français et italiens.

Avant de nous livrer à des appréciations monumentales sur la basilique d'Ainay, nous avons cru devoir offrir le résumé des modifications qu'a subies, à diverses époques, notre architecture religieuse. Ce préambule rentrait dans les attributions de notre sujet. Le lecteur voudra bien nous pardonner quelques réflexions dont la production est ici hors d'œuvre, mais qui présentent cependant un intérêt de circonstance. Nous avons dit plus haut que tous les peuples, en général, ont imprimé à leurs monuments un caractère solennel, approprié à leur destination. L'unité de style dans l'ensemble des édifices civils et religieux est le résultat d'une civilisation bien constatée. Les éléments de progrès ou de décadence qui distinguent les arts à diverses époques, sont tous frappés à un coin différent. Le style *rococo* lui-même, si bien ridiculisé par notre école, caractérise un règne tel que le règne de Louis XV. Mais nous qui critiquons tout et n'adoptons rien de durable, nous sommes dans l'impossibilité d'attribuer à notre ère la désignation d'un style architectonique dont le front puisse être marqué du millésime du XIX^e siècle. Quelle page offrirons-nous au jugement de l'impartiale histoire ? comment ferons-nous absoudre par la postérité nos plagiais et nos mensonges monumentaires ?

L'art chrétien, en France, classe l'église de Saint-Martin-d'Ainay au nombre de ses titres historiques les plus précieux.